

Glossaire

Source : www.eglise.catholique.fr/glossaire/

- **Confession**

Nom traditionnel du sacrement de pénitence et de réconciliation; le pénitent "confesse" ses péchés au prêtre, représentant de Dieu, pour recevoir l'absolution.

Confession de foi : action de déclarer sa foi publiquement. Certaines confessions de foi sont devenues des formules officielles dans lesquelles des Églises se reconnaissent. Exemple : la confession d'Augsbourg.

On désigne aussi par "confession" les différentes Églises chrétiennes. Exemple : on peut être de confession catholique, luthérienne, calviniste, etc.

- **Indulgence**

Remise de la "peine" et acte réparateur des conséquences du péché. Pour l'Église, tout péché, même pardonné, entraîne un devoir de réparation de ce qu'il a détruit (par exemple, il faut rendre l'argent volé). Dans la Constitution apostolique "indulgentiarum doctrina", Paul VI insiste sur l'effet réparateur de l'amour et indique qu'aucune indulgence ne peut s'obtenir sans la conversion du cœur.

« L'indulgence, c'est l'expérience de la sainteté de l'Église qui donne à tous de prendre part au bénéfice de la rédemption du Christ, en faisant en sorte que le pardon parvienne jusqu'aux extrêmes conséquences que rejoint l'amour de Dieu ». Pape François, Bulle d'indiction du Jubilé de la miséricorde N°22

- **Indulgence plénière**

Remise entière de la peine due au péché, celle-ci n'excluant pas la réception du sacrement de réconciliation. Pour le Jubilé de la miséricorde, le Pape François a annoncé l'indulgence plénière (cf. lettre à Monseigneur Fisichella du 1^{er} septembre 2015).

- **Indulgence(s)**

Au XVI^e siècle, une mauvaise compréhension des indulgences fut à l'origine des divisions entre chrétiens d'Occident. Vatican II et le pape Paul VI ont insisté sur l'effet réparateur de l'amour de Dieu et du prochain. Aucune indulgence ne peut s'obtenir sans la conversion du cœur. Dans l'Église, les pécheurs, pour réparer les conséquences de leurs péchés peuvent bénéficier, dans la communion des saints, du salut apporté par le Christ et du modèle de ses parfaits disciples. Saint Paul disait : "Portez les fardeaux les uns des autres, c'est ainsi que vous accomplirez la loi du Christ."

- **Miséricorde**

du latin misereri : avoir pitié et cor : cœur

Attribut de Dieu qui explique tout son dessein de salut pour l'humanité. La bonté de Dieu est infinie car elle est un des aspects de sa miséricorde (Ps 86,5). On nomme ainsi l'attitude profonde de l'être caractérisée par la disposition d'amour au pardon. La sensibilité à la misère et à la souffrance d'autrui et à une bienveillance fondamentale vis-à-vis du prochain. « Heureux les miséricordieux, ils recevront miséricorde » (Mt 5,7) : un double mouvement.

En l'année jubilaire 2000, le Pape Jean Paul II a décrété que le deuxième dimanche après Pâques serait désormais celui de la miséricorde divine.

- **Pardon**

Attitude traduisant la capacité du cœur à tenir une offense pour non avenue, à renoncer à en tirer vengeance et à privilégier l'amour sur la revanche.

Le pardon est une exigence chrétienne. Cette réalité est tellement centrale pour la foi chrétienne qu'il existe dans l'Eglise pour les catholiques, les orthodoxes et les anglicans, le sacrement de pénitence et de réconciliation qui permet de pardonner les péchés. Le pardon fait partie de la prière du Notre Père (Mt 6. 9-13), et de la profession de foi catholique, le credo. Dans l'évangile on voit souvent le Christ pardonner ou rappeler l'importance du pardon : la pécheresse (Luc 7 ; 36-50), la parabole de l'enfant prodigue (Luc 15, 11-32), Jésus sur la Croix (Luc 23 ; 34).

- **Pénitence**

Faire pénitence, c'est implorer le pardon de Dieu. Le mot s'est peu à peu confondu avec les diverses pratiques de pénitence. Pour l'essentiel, la pénitence vise à la réparation de la faute commise. Elle est le signe de la "conversion" à laquelle le Christ nous a tous appelés : "Convertissez-vous et croyez à la Bonne Nouvelle" (Mc 1, 15).

- **Réconciliation**

C'est l'acte gratuit par lequel Dieu pardonne au pécheur repentant et le réintroduit dans sa paix, grâce au Christ mort et ressuscité, en qui tous les péchés sont pardonnés. Depuis quelques années, on parle plus volontiers de "sacrement de la réconciliation" à propos de la confession. Le sacrement de la réconciliation par excellence est le baptême.